



Caisse Desjardins
Réseau de la santé

CAPSULE – CONSEILS FISCALITÉ

LA MARGE ATOUT : UN LEVIER FINANCIER !

Votre maison a certainement pris de la valeur depuis que vous l'avez acquise. Saviez-vous que cette plus-value pourrait vous permettre de réaliser plusieurs projets d'investissement ?

La **marge Atout** est une marge de crédit hypothécaire avec prêt lié et combiné, le tout à un taux d'intérêt concurrentiel, puisque moins élevé que le taux de la marge de crédit traditionnelle. En deux mots, la **marge Atout** vous permet d'obtenir un financement pouvant aller jusqu'à 80 % de la valeur de votre propriété pour concrétiser les projets qui vous tiennent à cœur :

- Rénover votre propriété
- Acquérir une résidence secondaire
- Acheter un motorisé, un bateau ou un véhicule récréatif
- Planifier le voyage de vos rêves
- Profiter de vos droits REER inutilisés et faites une importante cotisation à votre REER
- Payer les études de vos enfants ou les dépenses imprévues
- Consolider vos dettes, etc.

Une fois le montant de la **marge Atout** établi, vous pouvez obtenir des avances de fonds supplémentaires pour un nouveau projet, sans avoir à effectuer une demande d'autorisation. Vous utilisez ainsi vos fonds au rythme de vos besoins et ils sont également disponibles en tout temps.

Pour des conseils judicieux concernant vos finances...

Un seul numéro sans frais : 1 877 522-4773



www.desjardins.com/caissesante